

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 14/01/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E), POUR LA FORMULATION DU NOUVEAU CADRE DE COOPERATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CCDD 2021-2025) : CONDUITE DU BILAN COMMUN DE PAYS

Numéro du projet : CIV 10-00113736 UNRC Office Management

Durée du contrat/services (si applicable) : 2 mois (six jours par semaine).

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **21 Janvier 2020 à 17h00**. Les offres comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière

Les deux offres seront placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les qualifications définies plus haut	30					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
	Total	20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
3.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	5					
	Total	40					

**FORMULATION DU NOUVEAU CADRE DE COOPERATION DES
NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
(CCDD 2021-2025)**

**TERMES DE REFERENCE
POUR LA CONDUITE DU BILAN COMMUN DE PAYS**

Novembre 2019

I. CONTEXTE ET PORTEE

L'Agenda 2030 adopté en septembre 2015 repose sur une approche holistique et équilibrée des 3 dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). Tenant compte des principes de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine l'Agenda 2030 constitue le nouveau cadre de développement mondial reposant sur 17 objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles. Ces ODD traduisent une vision transformative du développement qui requiert un changement de paradigme.

C'est cette vision qui a guidé la Réforme du Système de Développement des Nations Unies (SNU) en vue d'un appui efficient aux pays dans la réalisation des ODD.

Au niveau programmatique, la réforme souligne le besoin d'orienter les efforts du SNU autour de principes clés tels que : *renforcer l'alignement ; renforcer l'appropriation nationale ; développer des solutions adaptées au contexte national et, assurer l'atteinte des résultats de développement sur le terrain*. Les efforts du SNU doivent également viser *l'amélioration des processus d'analyse et de planification conjointes, la gestion des risques* ainsi que le *renforcement des mécanismes de collecte de données désagrégées et de redevabilité*.

Pour s'adapter à ce nouveau programme global de développement, le Groupe de développement durable des Nations Unies (UNSDG) a élaboré des nouvelles directives pour la planification stratégique conjointe des Nations Unies. Ces directives soulignent entre autres, l'obligation de conduire une *analyse conjointe de la situation du pays* (Bilan Commun de Pays, BCP). Le BCP est un élément clé de la préparation du cadre de coopération des Nations Unies et intervient aux premières étapes du processus. Cet examen ainsi que d'autres mécanismes des droits de l'homme constituent une base importante pour mettre en évidence les gaps et les obligations correspondant aux principaux organes des droits de l'homme.

Le BCP est une présentation indépendante par le système des Nations Unies du contexte du pays, des opportunités et des défis, couvrant le développement durable, les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes, la paix et la sécurité, et les perspectives sur le plan humanitaire.

Pour ne laisser personne de côté, comme le préconise l'Agenda 2030, il est important de générer des preuves et des données ventilées non seulement selon le revenu, le sexe, l'âge, le lieu de résidence, etc. Mais aussi sur d'autres causes de privations des droits consignés par les traités internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire. Les facteurs sociaux, culturels, économiques, environnementaux, politiques, législatifs et autres facteurs systémiques d'exclusion devraient être examinés et décrits.

Le CCA entre autres, identifiera les risques multidimensionnels susceptibles d'avoir une incidence sur la trajectoire de développement du pays, couvrant un large éventail de questions critiques de développement économique et social, de consolidation de la paix, de durabilité de l'environnement et de droits de l'homme.

Il vise également à favoriser une compréhension commune par le système des Nations Unies des groupes de la population laissés de côté et des facteurs sous-jacents des risques de vulnérabilité et des besoins liés à divers phénomènes (conflits, catastrophes, environnement et changement climatique, économie, gouvernance...). Une analyse approfondie de ces questions permet de mieux comprendre les causes profondes et immédiates de la situation, leurs déclencheurs et leurs impacts sur les personnes, l'environnement opérationnel et enfin le travail et la présence du Système des Nations Unies.

Cette analyse devrait également préciser en quoi l'engagement des Nations Unies peut influencer sur les dynamiques, de manière positive et /ou négative, et comment gérer les effets négatifs et optimiser les effets positifs.

L'évaluation présentée dans le BCP est fondée sur des données diverses et une analyse causale qui informent la Vision 2030 des Nations Unies. Le BCP et la Vision 2030 des Nations Unies sont les principaux éléments constitutifs de la théorie du changement. Ils se renforcent mutuellement.

L'analyse sera guidée par les principes directeurs suivants :

- **Ne laisser personne de côté ;**
- **Droits Humains ;**
- **Equité genre et autonomisation de la femme ;**
- **Résilience ;**
- **Durabilité ;**
- **Redevabilité.**

L'analyse des tendances et des risques liés à l'économie et au commerce, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, à la dégradation de l'environnement et aux services écosystémiques, aux conflits et à la sécurité, aux flux migratoires, aux urgences sanitaires et aux urgences concernant les animaux, les aliments ou la santé ; des dynamiques régionales, sous-régionales et transfrontalières pertinentes, ainsi que leur impact sur la réalisation de l'Agenda 2030 et 2063 dans le pays devra être prise en compte afin d'identifier les possibilités de dialogue et de collaboration coopération Sud-Sud et triangulaire, et des stratégies régionales pour faire face aux défis transfrontaliers.

Le caractère intégré et indivisible des ODD exige une analyse stratégique intégrée qui devrait aller au-delà de la compilation d'analyses sectorielles pour développer une compréhension globale et commune de l'interdépendance des ODD à travers les domaines de la paix, de l'aide humanitaire et du développement.

Enfin, pour répondre à l'ambition des ODD, le CCA examinera le paysage financier du pays pour le développement durable et identifiera les opportunités de financement. A cet effet, il pourra s'appuyer sur les données nationales et/ou internationales telles que celles de la Banque mondiale, du Fonds Monétaire International et d'autres institutions financières régionales.

L'équipe pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire achève la mise en œuvre du Cadre Programmatique Unique (CPU 2017-2020) en décembre 2020 et passera à la prochaine génération de son Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF).

Le BCP qui sera conduit offre une occasion d'engager les différentes parties prenantes dans un dialogue continu et inclusif sur des questions complexes, telles que l'inégalité, l'exclusion et la vulnérabilité. A cet effet, le CCA s'appuiera sur les données, analyses, études, évaluations existantes provenant de la partie nationale, du SNU et des autres partenaires au développement.

La préparation du BCP s'appuiera, entre autres, sur les travaux menés au cours des dernières années pour domestiquer les ODD et qui ont débouché sur la présentation de l'Examen Volontaire National de la Côte d'Ivoire lors du Forum Politique de Haut Niveau de 2019. Cet Examen Volontaire National, qui porte sur l'autonomisation des populations, l'inclusivité et l'égalité, a été l'occasion de mener des analyses approfondies sur l'éducation, le travail décent, les inégalités, les changements climatiques, ainsi que la paix et la sécurité.

Le CCA s'appuiera aussi sur les différentes revues annuelles du PND 2016-2020 et bénéficiera des études réalisées avec l'appui des partenaires au développement (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Banque Afrique de Développement, Union Européenne,) et aussi celui des agences du Système des Nations Unies (pauvreté et inégalité et genre, Sitan-2019, Examen Stratégique National Faim-Zéro, Analyse des Conflits et vulnérabilité, etc...).

II. OBJECTIFS

2.1.Objectif global

Le Bilan Commun de Pays (BCP)) vise à apporter une compréhension et une analyse communes des opportunités, défis institutionnels, économiques, politiques, sécuritaires, humanitaires et socio-culturels du pays ainsi que des relations de causalité entre ces défis dans la perspective de la réalisation des ODD en s'appuyant sur des données probantes.

2.2.Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le CCA a pour objectif de :

- Examiner les progrès, opportunités, lacunes et les goulots d'étranglement par rapport à l'engagement de la Côte d'Ivoire à atteindre les ODD de l'Agenda 2030 et les conventions internationales auxquelles le pays a souscrit en fournissant des bases de référence quantitatives et qualitatives.
- Identifier les principaux risques qui pourraient avoir un impact sur la trajectoire de développement du pays. Ceux-ci comprennent les changements climatiques et les risques de catastrophes, les épidémies, l'urbanisation rapide, les conflits et les déplacements de populations, les droits de l'homme et les chocs financiers et économiques.

- Donner un aperçu des principales tendances à la lumière des données disponibles pertinentes pour les ODD. Ces tendances devraient être à la fois rétrospectives et prospectives. Ces éléments pourraient contribuer à l'élaboration de la théorie du changement et de la Vision 2030 des Nations Unies.
- Faire une analyse des avantages comparatifs du SNU, des capacités existantes, des parties prenantes et une analyse SWOT du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour accompagner la réalisation des ODD.
- Analyser les politiques publiques les plus cruciales et les mécanismes institutionnels, les défis relatifs à l'intersectorialité, l'intégration des normes et standards mondiaux (environnement, droits de l'homme, genre)
- Analyser les défis régionaux et les questions transfrontières ainsi que leur impact sur la Côte d'Ivoire. Cette analyse peut inclure les risques liés à l'économie et au commerce, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, à la dégradation de l'environnement et des écosystèmes, aux conflits et à la sécurité, en particulier dans le Sahel, aux flux migratoires, aux urgences sanitaires etc ;
- Analyser les opportunités de croissance et d'investissements dans les différents secteurs dont l'agriculture, l'industrie, le commerce etc. ;
- Analyser les lacunes en matière de données pour le suivi des indicateurs nationaux des ODD, en particulier pour le suivi du respect du principe de ne laisser personne de côté et des problématiques dans lesquelles la contribution de la Côte d'Ivoire à la réalisation de l'Agenda 2030 et 2063 est décisive ;
- Faire un examen des différentes sources de financement publiques, privées, nationales et internationales auxquelles l'ONU peut accéder afin d'obtenir des résultats collectifs porteurs de transformations profondes dans la réalisation des ODD. Cette analyse permet à l'ONU d'opérer un passage des financements individuels de projets aux financements structurants.

III. Mandat des consultant(e)s et résultats attendus

3.1. Mandat

L'exercice du CCA sera conduit avec l'appui d'une équipe de 2 consultant(e)s (1 international(e) et 1 national (e), sous la supervision du Groupe de Référence mis en place par l'Equipe Pays dans le cadre de la formulation du Cadre de Coopération 2021-2025. L'équipe sera dirigée par le (la) consultant(e) international(e).

3.2.Résultats attendus

- Une note méthodologique en se basant sur les directives d'élaboration du BCP. Elle reflètera une proposition technique, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail ;
- Un chronogramme détaillé des prestations de service avec les livrables
- Un rapport analytique de maximum 40 pages traitant tous les points énumérés dans la section objectifs spécifiques du CCA incluant un résumé exécutif.

IV. Durée

La durée de consultation est de 2 mois (six jours par semaine).

V. Qualifications requises

Le/la consultant(e) national(e) devra avoir le profil suivant :

Consultant(e) national(e)

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en statistiques et économie ;
- Avoir participé à plusieurs exercices d'analyse et de planification stratégique
- Avoir au moins 5 ans d'expériences en recherches et analyse de données ;
- Avoir une parfaite maîtrise du Français, à l'oral comme à l'écrit.

VI. Livrables

VII. Calendrier	Prestations	Pourcentage
Début janvier 2020	Démarrage des travaux	20%
Mi-janvier 2020	Présentation de la méthodologie à l'Equipe Pays et validation	
3 ^{ème} semaine Janvier 2020	Revue documentaire et projet de plan du rapport présenté au Groupe de Référence	50%
4 ^{ème} semaine Janvier 2020	Premières analyses présentées à UNCT	
Mi-février 2020	Deuxième draft du rapport partagé avec le groupe de référence et UNCT	
3 ^{ème} semaine Février	Consultations avec les parties prenantes sur le BCP et intégration des commentaires	30%
Fin février 2020	Validation du BCP par l'Equipe Pays	

VII. Calendrier indicatif

Date	Actions
Début janvier 2020	Démarrage des travaux
Mi-janvier 2020	Présentation de la méthodologie à l'Equipe Pays et validation
3 ^{ème} semaine Janvier 2020	Revue documentaire et projet de plan du rapport présenté au Groupe de Référence
4 ^{ème} semaine Janvier 2020	Premières analyses présentées à UNCT
Mi-février 2020	Deuxième draft du rapport partagé avec le groupe de référence et UNCT
3 ^{ème} semaine Février	Consultations avec les parties prenantes sur le BCP et intégration des commentaires
Fin février 2020	Validation du BCP par l'Equipe Pays

VIII. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maxi	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maxi	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les qualifications définies plus haut	30					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maxi	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maxi	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	5					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
2.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
2.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
2.6	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	5					
Total		40					

IX. Documents à fournir dans le dossier de candidature

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

b. Offre financière

L'offre financière à établir selon les livrables et le tableau de détail des coûts ci-dessous :

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable